Le rapport Couty débattu à la FFP

Jean-Jacques Laboutière

CA de la FFP du 8 juin 2009

La Fédération Française de Psychiatrie a décidé de consacrer son Conseil d'Administration du 8 juin dernier à une large discussion du Rapport Couty permettant à toutes les associations membres de la FFP de s'exprimer à ce sujet en présence du signataire du rapport, Édouard Couty.

Trois tables rondes étaient prévues : l'une portant sur l'organisation des soins, la seconde sur la recherche et la dernière sur la formation.

En fait, la première table ronde sur l'organisation des soins, qui focalisait l'essentiel des objections faites à ce rapport, a occupé l'essentiel du temps prévu pour les débats, de sorte que les questions touchant à la recherche et à la formation n'ont pu être abordées que de manière trop rapide.

Au terme d'une discussion très animée, au cours de laquelle les représentants des associations membres de la FFP n'ont pas mâché leurs mots, M. Édouard Couty a conclu non sans humour qu'il lui fallait reconnaître qu'il était parvenu à mécontenter non seulement les patients et leurs familles, mais aussi les professionnels de la psychiatrie et même la Ministre.

Il n'a donc pas caché à l'assistance qu'il pense que son rapport est actuellement rangé au fond d'un tiroir dont il ne ressortira probablement jamais.

Sans doute est-ce là l'information la plus utile pour nous et il faut lui rendre grâce non seulement d'être venu ainsi affronter les représentants des associations mais encore de l'honnêteté dont il a fait preuve en reconnaissant que ce rapport a fait long feu.

Jean Jacques Laboutière
Mâcon